

- AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE -

1. Identification du pouvoir adjudicateur :

Saint-Louis Agglomération Place de l'Hôtel de Ville - CS 50199 68305 Saint-Louis Cedex

Tel: 03.89.70.90.70 - Fax: 03.89.70.90.85 Email: direction@agglo-saint-louis.fr

2. Procédure de passation du marché:

Procédure adaptée selon les articles R.2123-1-1°, R.2123-4 et R.2123-5 du Code de la Commande Publique.

3.Objet du marché :

Fourniture et livraison d'un véhicule porteur 6x2/4 de 26t de PTAC

4.Caractéristiques principales du marché :

Le présent marché est un marché de fournitures.

Lieu de livraison final:

- Code nuts FRF12
- Centre Technique 12 rue du Rhône 68128 Village-Neuf situé sur le Territoire de SAINT-LOUIS Agglomération.

5.Classifications CPV:

34 13 90 00 - 0 - Châssis

6.Conditions de la consultation :

- Le marché prend effet à compter de la date de sa notification au titulaire.
 Le délai d'exécution des prestations doit être indiqué par les candidats à l'article 6 de l'AE. A défaut d'indication de ce délai par le candidat, son offre sera rejetée.
 Le délai de livraison prendra ainsi effet à compter de la date de notification du marché.
- Durée de validité des offres : 4 mois.
- Les variantes libres au sens de l'article R.2151-8-2° du Code de la Commande Publique sont interdites.
- Aucune variante imposée au sens de l'article R.2151-9 du Code de la Commande Publique n'est prévue.
- Options au sens du droit européen Marchés similaires et modifications de marchés : Possibilité de recourir aux modifications du marché en application des articles R.2194-1 à R.2194-10 du Code de la Commande Publique.



- Le marché pourra être attribué à une seule entreprise ou à un groupement d'entreprises. Aucune forme particulière de groupement n'est imposée. Toutefois, en cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidaire.
- Marché autofinancé par SAINT-LOUIS Agglomération.
- Modalités de paiement : selon les articles R.2191-3 à R.2191-63 du Code de la Commande Publique. Délai global de paiement : 30 jours. Prix fermes.
- Aucun cautionnement et garantie ne sera exigé.
- Une avance de 5,00 % sera accordée dans les conditions prévues au marché.

7. Justifications à fournir par le soumissionnaire sur ses qualités et capacités :

- Lettre de candidature (DC1 ou équivalent) dûment complétée par le candidat.
- Déclaration du candidat (DC2 à jour ou équivalent) dûment complétée par le candidat comprenant :
 - La déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles;
 - ↓ La liste des principales fournitures effectuées au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration du candidat;
 - La déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;
 - La description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont le candidat disposera pour la réalisation du marché public.
- La déclaration sur l'honneur annexée au règlement de la consultation.
- Le ou les pouvoir(s) du ou des signataire(s) le ou les habilitant (s) à engager le candidat.

En cas de groupement, les pièces décrites ci-dessus sont à remettre par chaque cotraitant.

8.Critères d'attribution :

Rang	Critère de jugement des offres	Pondération
1	Valeur technique de l'offre	50 %
2	Prix des prestations	40 %
3	Délai de livraison	10 %

9.Conditions d'obtention du dossier de consultation :

Le DCE est dématérialisé : il est consultable, téléchargeable gratuitement, et <u>disponible uniquement</u> sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur à l'adresse électronique suivante : http://www.marches-publics.info. Ainsi, aucun DCE sous format papier ne sera fourni aux candidats.

Aucune demande d'envoi du DCE sur support physique électronique n'est autorisée.

La responsabilité du pouvoir adjudicateur ne saurait être engagée par des documents non téléchargés sur le profil d'acheteur de la collectivité.

L'accès au téléchargement du DCE est direct et possible sans identification. Cependant, en cas de téléchargement anonyme, il appartient aux candidats de se tenir à jour régulièrement des évolutions qui pourraient être apportées au DCE (compléments, corrections, modifications). Aussi, lors du téléchargement du DCE, il est recommandé aux candidats de créer un compte sur le profil d'acheteur (http://www.marches-publics.info) où ils renseigneront notamment le nom de l'organisme soumissionnaire et une adresse

électronique afin de les tenir informés des modifications éventuelles intervenant en cours de procédure (ajout d'une pièce au DCE, envoi d'une liste de réponses aux questions posées...).

10. Modalités de remise des offres :

Aucune transmission des offres sous format papier (remise contre récépissé, ou pli recommandé avec avis de réception postal si l'offre est envoyée par la poste, ou Chronopost remis contre signature) n'est autorisée pour cette consultation.

L'acheteur public impose la transmission des plis des candidats par voie électronique sécurisée à l'adresse suivante : http://www.marches-publics.info.

La procédure de dépôt des plis sur le site est détaillée dans l'annexe 2 au règlement de la consultation.

11.Renseignements complémentaires :

Afin d'obtenir tous les renseignements administratifs et techniques complémentaires qui leur seraient nécessaires, <u>les candidats devront transmettre leur demande écrite, au plus tard 10 jours avant la date limite de réception des offres, par l'intermédiaire du profil d'acheteur à l'adresse suivante : http://www.marches-publics.info.</u>

Une réponse sera alors adressée à toutes les entreprises ayant retiré le DCE ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.

Il est donc important, pour pouvoir bénéficier de ces informations, que les candidats renseignent leur profil sur la plateforme de dématérialisation de SAINT-LOUIS Agglomération (http://www.marches-publics.info) et indiquent en particulier l'adresse e-mail à laquelle ils souhaitent être contactés.

Il relève de la responsabilité des candidats de communiquer une adresse électronique valide et de consulter leurs messages en temps utiles (une alerte sera transmise aux candidats à l'adresse électronique communiquée et l'ensemble des réponses apporté sera répertorié sur l'espace des candidats).

Les réponses aux questions, convocations, notifications de rejet ou d'acceptation, etc... seront transmises par l'adresse électronique <u>courrier@aws-france.com</u> qui doit être déclarée dans les expéditeurs autorisés et dans les contacts personnels, afin d'éviter des blocages éventuels par l'anti-spam de la messagerie électronique des candidats.

Le Président de SAINT-LOUIS Agglomération pourra à tout moment décider de ne pas donner suite à la mise en concurrence.

12.Autres informations:

La valeur technique des offres sera notée globalement sur 100 points et sera appréciée au regard des informations contenues dans le mémoire technique fourni par le candidat, ainsi que le tableau des caractéristiques techniques de l'offre selon le cadre joint au DCE.

La note maximale se décompose comme suit :

- Eléments techniques et ergonomiques (80 pts);
- SAV et assistance technique (10 pts);
- Formation proposée (10 pts).

Concernant le tableau des caractéristiques techniques de l'offre, il est rappelé aux candidats que :

- Tout champ non complété se verra attribué une note égale à zéro ;
- Tout champ complété avec une valeur erronée se verra attribué une note égale à zéro.

13.Date limite de réception des offres :

Lundi 17 juin 2019 à 16h00

14. Procédure de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Strasbourg 31, avenue de la Paix B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex

Tél: 03.88.21.23.23 Fax: 03.88.36.44.66

E-mail: greffe.ta.strasbourg@juradm.fr http://strasbourg.tribunal-administratif.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant

<u>l'introduction des recours :</u>

Tribunal administratif de Strasbourg 31, avenue de la Paix

B.P. 51038 - 67070 Strasbourg Cedex

Tél: 03.88.21.23.23 Fax: 03.88.36.44.66

E-mail: greffe.ta.strasbourg@juradm.fr http://strasbourg.tribunal-administratif.fr

Organe chargé des procédures de médiation :

Comité Consultatif Interrégional du Règlement Amiable des Litiges Préfecture de Meurthe-et-Moselle

1, rue du Préfet Claude Erignac

54038 Nancy Cedex Tél: 03.83.34.25.65 Fax: 03.83.34.22.24

E-mail: therese.herry@meurthe-et-moselle.gouv.fr

http://meurthe-et-moselle.gouv.fr

15.Date d'envoi de l'avis à la publication :

Mercredi 22 mai 2019